CONSTRUIRE UN FOYER APRÈS AVOIR TROUVÉ UN TOIT





Le projet partenarial vise à coordonner les interventions de Seqens et la Banque Solidaire de l'Équipement et développer des solutions nouvelles pour aider les personnes démunies à s'équiper, pour s'approprier rapidement et durablement leur logement.

LES PARTENAIRES



Les entreprises partenaires font des dons d'équipements à la BSE qui sont réceptionnés à l'entrepôt par des salariés en insertion d'Emmaüs Défi.

Les entreprises partenaires pour les dons d'équipements : Fnac-Darty, Leroy Merlin, Carrefour, Dodo, Tediber, Conforama...

LES BÉNÉFICIAIRES



Personnes et familles qui accèdent à un logement autonome après une situation d'hébergement précaire. Ils sont orientés vers la BSE par des travailleurs sociaux.

LA BANQUE SOLIDAIRE DE L'ÉQUIPEMENT



Les salariés en insertion réceptionnent les équipements neufs à l'entrepôt. Des logements témoins sont créés pour l'accueil des bénéficiaires. Ils sont sont conseillés pour faire leurs achats.

Seqens, grâce à ses équipes de conseil social, oriente les publics les plus fragiles vers la BSE dès la signature de leur bail. Une subvention du Fonds pour l'innovation sociale permettra d'accroître le nombre de bénéficiaires, d'étendre le programme à tout le territoire francilien et à d'autres partenaires.

ÉQUIPER DAVANTAGE DE LOCATAIRES

Un projet innovant dans une dynamique interpartenariale pour accompagner les franciliens en situation de précarité et faciliter l'appropriation de leur logement.

LES OBJECTIFS



Développer la prescription vers la BSE de Paris et de Seine-Saint-Denis par les conseillers Segens pour les résidents ayant été préalablement hébergés ou vivant sur ces territoires (2020-2023).



Élargir l'offre d'équipements aux publics spécifiques dans le besoin au sein des résidences Seqens : les jeunes et les femmes victimes de violences conjugales (2021-2023).



Contribuer à expérimenter des logiques d'intervention innovantes en faveur de l'équipement en gros électroménager des ménages dans le cadre du Fonds Solidarité Logement de la Seine-Saint-Denis.

LES CHIFFRES CLÉS



Budget total du projet 234 000 €



Subvention du FIS 24 500 € sur 2 ans.



410 foyers accompagnés



230 locataires de « droit commun »



femmes victimes de violences



50 jeunes en situation de précarité



100 bénéficiaires du FSL 93



